Nicolas Honoré de Guintrand (1724-1802)

Maréchal de camp des armées de Louis XVI, dernier seigneur de Lavaurette (en Quercy)

Contre-révolutionnaire actif en Quercy, général de l'insurrection armée de l'an VII

Sommaire

Origines 2

La carrière militaire d'Honoré De Guintrand 2

1. Le régiment de Bauffremont 2
2. Les Bauffremont 3

La retraite D'Honoré de Guintrand et les années prérévolutionnaires 3

1. L'implantation en Quercy à côté de Caussade (actuel Tarn-et-Garonne), le mariage avec Aurore Maury du Cayrou 3
2. La vie d'un gentilhomme campagnard et le brillant mariage de son fils aîné 5

La Révolution, les premiers bouleversements 6

3. L'émigration de son fils en 1791 ? 1792 ? 7
4. La Terreur et l'emprisonnement en 1793-1794 7

L'action royaliste contre-révolutionnaire et le soulèvement de l'an VII 8

5. La mise en place des Instituts philanthropiques à Toulouse et dans le Quercy 8
6. L'insurrection de l'an VII 9

La fin 11

Honoré de Guintrand et sa famille sont très brièvement mentionnés par Firmin Galabert, auteur d'une histoire de Caussade[1] (petite ville du Tarn-et-Garonne) : une première fois quand il évoque la noblesse locale à la fin de l'Ancien Régime et le fait qu'elle se divisera au moment de la Révolution, pour dire qu'il était manifestement royaliste et catholique, puisqu'il ne devait « pas craindre de répandre (autour d'eux) des images du Sacré-Cœur[2]. » ; la seconde mention se trouve dans la liste des reclus de Caussade en 1793 que donne l'abbé Galabert[3]. Il fait également l'objet d'une courte notice pour sa carrière militaire dans le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, sa région d'origine[4]. A l'issue d'une brillante carrière militaire, la Révolution survient alors qu'il a assuré l'avenir de son fils aîné. Son engagement contre la Révolution et son rôle au sein des réseaux royalistes en Quercy, furent plus importants que ce que suggèrent ces quelques traces : il fut au cœur du dispositif de commandement de l'insurrection de l'an VII. (Un article sur lui a été publié dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Tarn-et-Garonne* en 2015).

[1] Ville du Tarn-et-Garonne à une vingtaine de kilomètres à l'est de Montauban.
[2] M. l'Abbé Firmin GALABERT, « Une Affaire d'honneur à Caussade en 1779 », *Bulletin Historique Et Artistique De La Société Archéologique De Tarn-&-Garonne*, 1917, T. 35 p. 114.
[3] Firmin GALABERT & Louis BOSCUS, *La ville de Caussade, ses Vicomtes et ses barons*, Forestié, Montauban, 1908, Nouvelle édition de 1987, p. 305.
[4] Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, p. 1329.

Origines

Honoré de Guintrand naquit à Rouffach (actuellement dans le département du Haut Rhin, à l'Ouest de Colmar) le 2 juin 1724[5], près des frontières allemande et suisse.

Jacques de Guintrand, père d'Honoré est le fils d'Honoré Guintrand, échevin de Marseille. Les Guintrand de Marseille sont une puissante famille de négociants au long cours (en particulier avec le Levant) : outre des échevins à la ville de Marseille, ils ont donné plusieurs consuls de France à Smyrne. Jacques de Guintrand a fait une carrière militaire dans le régiment de Bauffremont, nobles bourguignons, ce qui explique son implantation en Alsace, où il s'est marié avec Agnès de Mitternacht à Rouffach. Jacques de Guintrand a été anobli au cours de sa carrière militaire. Le couple à eu au moins trois enfants : Marie Anne, Honoré et Mathieu[6] (On le trouve capitaine retraité, noble, du régiment de Béarn en 1790 ; il serait né en 1728.) Honoré de Guintrand intègre également le régiment de Bauffremont.

La carrière militaire d'Honoré De Guintrand

C'est un soldat qui a émergé du rang. Il a gravi les échelons peu à peu : en 1735, *à 11 ans*, il sert dans un bataillon des milices d'Alsace ; en 1736, il est volontaire dans le régiment de Bauffremont ; en février 1743, il est cornette ; en août de la même année, il est lieutenant ; cinq ans plus tard, il est aide-major ; en juillet 1753, il a rang de capitaine, grade qu'il obtient en 1758 (à 23 ans). Le Lorraine Dragons a été activement engagé dans la Guerre de Sept ans et Honoré de Guintrand s'est distingué à plusieurs reprises aux côtés du Maréchal de Broglie (1760, 1761). C'est ce qui lui vaut le rang de lieutenant-colonel en février 1761. Le 1er janvier 1770, il est nommé brigadier toujours dans le même régiment[7]. Le 1er mars 1780, il est fait maréchal des camps[8]. Il semble qu'il ait été tenu en grande estime par certains de ses contemporains, puisque M. de Bourcet, lieutenant général des armées du roi[9], lui rend hommage dans un ouvrage paru en 1792, à propos d'un fait d'armes de 1761 : « C'est un des plus braves et des meilleurs officiers de cavalerie que le roi ait à son service[10]. » Il totalise 45 ans réels de carrière quand il se retire du service.

1. Le régiment de Bauffremont

Le Lorraine Dragons, comme tous les régiments de l'Ancien Régime s'est déplacé en permanence en France, engagé dans les actions de défense des frontières ou des côtes au XVIIIème siècle : «Attaché en 1733 à l'armée du Rhin, il contribue à la prise de Kehl et de Philippsbourg, ainsi qu'au succès des combats d'Ettlingen et de Klausen. Il prend ensuite ses quartiers à Huningue et Neufbrisach. En 1741, il part du Fort-Louis du Rhin, pour se rendre sur la frontière d'Autriche ; il est mis en garnison à Lintz, prend part à la défense de cette place, et rentre en France en janvier 1742, après une capitulation qui l'obligeait à ne pas servir pendant un an. Il a passé ce temps à Metz. En 1743, il fait partie de l'armée du maréchal de Noailles et partage la défaite de cette armée à Dettingen. Après avoir passé l'hiver à Damvillers et Carignan, il se rend en Flandre en 1744, fait les sièges de Menin et d'Ypres et termine cette campagne à Audenarde et au camp de Courtrai. Pendant les années qui suivirent, il fut employé, tantôt à l'armée active, et il s'est trouvé aux batailles de Raucoux et Lawfeld. […] Depuis la paix, on voit le régiment à Verdun en 1748, à Jussey en 1749, à Thionville en 1751, à Gray en 1752, au Puy en 1753, à Besançon et au camp de Richemont en 1755, à Amiens, au camp de Dieppe et à Fécamp en 1756. Il a fait les campagnes

[5] SHD, Dossier 4Yd 2879.

[6] Mathieu de Guintrand est mentionné dans l'ouvrage de Jean-François Louis D'HOZIER (1733-1811), l'Impôt du Sang qui liste tous les militaires nobles tués ou blessés lors de batailles de l'Ancien Régime, juste au dessus du nom d'Honoré de Guintrand, on trouve celui d'un autre de Guintrand, capitaine au régiment de Béarn, qu'on trouve également sur la liste des pensionnés en 1790 et qui est mentionné comme parrain de son fils dans les actes de baptême.

[7] SHD, Dossier 4Yd 2879.

[8] SHD, Dossier 4Yd 2879.

[9] Équivalent d'un général de division, l'un des grades les plus élevés dans l'armée d'Ancien Régime.

[10] M. de BOURCET, *Mémoires historiques sur la Guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762*, Paris 1792, Tome 3, p. 245.

de 1759 à 1761 en Allemagne (où se distingue Honoré de Guintrand); toutes les autres sur les côtes pour s'opposer aux débarquements. En 1763, il était cantonné aux environs de Caen, où il fut réorganisé le 5 avril 1763 (NDLR : le nom de De Guintrand figure sur l'état de contrôle des troupes, signé par le duc de Choiseul à cette époque). On le trouve depuis, en 1763 à Lons-le-Saunier *(Jura)*, en ***1764 à Montauban et Pau***, en 1765 à Montbrison et à Valence *(Rhône-Alpes)*, en 1767 à Carpentras et Avignon *(Provence)*, en 1768 à Neubrisach *(Haut Rhin)*, en 1770 à Dôle *(Jura)* et en 1772 à Phalsbourg *(ndlr : à l'Ouest de Strasbourg)*[11]. »

2. Les Bauffremont

Le régiment est propriété de la famille de Bauffremont. C'est une très ancienne famille[12] dont la noblesse remonterait à Othon Ier, fils de Charlemagne. La branche cadette sert le roi de France depuis Louis XIV. Leurs possessions étaient surtout situées en Bourgogne, où leur présence en tant que nobles est avérée depuis au moins la fin du XIIIe siècle et où ils étaient proches et alliés des ducs de Bourgogne, marquis, comme l'attestent les « Pièces concernant la Maison de Bauffremont[13] » de 1753.

A la fin de l'Ancien Régime, ils sont propriétaires du régiment nommé Dragons de Lorraine (cavalerie), pratiquement depuis son origine en 1673, année où le marquis de Listenois le lève. Après une parenthèse entre 1685 et 1699, le régiment repasse aux Bauffremont, qui en restent propriétaires jusqu'en 1773, où il passe à un prince de la maison de Lorraine[14].

Honoré De Guintrand était manifestement assez proche des princes : en 1758, le prince de Bauffremont écrit personnellement pour lui obtenir le grade de capitaine, arguant que c'est « l'un des meilleurs officiers qu'il ait dans son régiment[15] ». Il précise qu'il est « d'une valeur et d'une intelligence singulières ». Il y aura une nouvelle intervention pour demander 1 000 livres que Guintrand a déposées dans la caisse pour indemniser son prédécesseur à la tête de la compagnie qu'il prend (a acquise). La même année, il est fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. En 1761, il obtient le rang de lieutenant colonel à la suite de l'affaire de Götingen et de la blessure à la jambe qu'il y a reçue[16].

C'est donc un militaire brillant, expérimenté, habitué au commandement.

La retraite D'Honoré de Guintrand et les années prérévolutionnaires

1. L'implantation en Quercy à côté de Caussade (actuel Tarn-et-Garonne), le mariage avec Aurore Maury du Cayrou

La situation de Caussade aux XVIIème et XVIIIème, sur l'axe qui relie Paris à Toulouse, la qualité de la route royale -construite à partir de 1746- à peu près à égale distance de Montauban et Cahors, et sa situation au cœur d'un territoire riche et productif, ses équipements en raison des foires importantes qui supposaient de nombreuses étables et écuries, font que le passage et le séjour de troupes étaient fréquents et jouaient un rôle non négligeable dans l'économie locale, malgré les contraintes et désagréments. Jean Joseph Lacoste-Montlausur[17], alors 1er consul, le confirme : « Notre ville …. Est devenue, en raison des grandes routes, un passage fréquent des troupes de Sa Majesté… » et signale en janvier 1789 «le passage journalier de soldats »[18] .

[11] Général SUSANE, *Histoire de la Cavalerie française*, Librairie J. Hetzel et Cie – Paris 1874, T3 - Pages 8-14, SHD (Ancestramil)
[12] Paul D'Estrée, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 30e Année, No. 1 (1923), pp. 24-49
[13] Pièces concernant la maison de Bauffremont, Impr. de Le Breton (Paris), 1753, Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 4-LM3-54, bnf/gallica
[14]Général SUSANE, *Histoire de la cavalerie française*, Librairie J. Hetzel et Cie, Paris 1874, T. 3, P. 8-14, ancestramil.
[15] SHD, Dossier 4Yd 2879.
[16] SHD, Dossier 4Yd 2879.
[17] Voir bulletin AVCP 45-48.
[18] Cité par Christophe SAHUC, *Caussade 1777-1793 De l'Administration consulaire à l'administration communale*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse-Mirail 1987 pp 86-88.

Cathala-Coture, avocat, auteur d'une Histoire du Querci en 1785, souligne : « on souhaite y voir des troupes… Les troupes font en effet une consommation considérable qui facilite le débit des denrées. Elles répandent par là beaucoup d'argent qui reste dans le pays… »[19]

Lors du séjour du régiment à Montauban en 1764, l'escadron de 108 cavaliers et fantassins que commande Nicolas Honoré de Guintrand est logé à Caussade, où il a dû passer l'hiver « en quartier ». Il est âgé de 41 ans, « seigneur de Senoye (Senonges, Vosges)», «commandant l'escadron du dit régiment (de Bauffremont) » et se mêle à l'aristocratie locale. Il épouse le 19 février1765, Aurore Maury du Cayrou, 18 ans[20]. Elle est fille de la seigneuresse de Lavaurette, à quelques kilomètres à l'est de Caussade. L'évêque de Cahors a donné dispense pour la publication de deux des trois bans.

Les époux ont passé contrat devant le notaire de Lavaurette, le 18 février[21] : il est représentatif de la situation de cette noblesse du Quercy, ancienne, mais peu fortunée et où il semble que la génération ne comptait que des filles : les parents de la mariée se réservent l'usufruit des biens leur vie durant. Honoré de Guintrand a dû se constituer une dot de 10 000 livres (en pièces d'or, comptées à la signature du contrat). La mariée est assistée de ses parents et de Jean de Lolmie, lieutenant colonel du régiment Royal Pologne et d'Henri de Lolmie, lieutenant colonel de Dragons. Les parents de la mariée lèguent l'ensemble de leurs biens à Aurore. Si le mariage devait rester sans enfants, Aurore Maury aurait la disposition des 10 000 livres. En échange, Honoré de Guintrand, après le décès des parents aurait la jouissance de tous les biens, sans pouvoir réclamer d'intérêts sur les 10 000 livres. Il devra verser une pension de 1 000 livres par an aux parents de son épouse (en deux versements fixes et d'avance). Les futurs époux feront « pot et feu demeure et habitation communs dans le château de Lavaurette ». S'ils devaient se séparer, l'époux ne serait plus dans l'obligation de verser la pension aux parents et son épouse conserverait les 10 000 livres. Assistent à la signature du contrat des officiers amis du marié au régiment de Beauffremont, dont M. de Richeberg (ou Richebourg) « commandant le régiment [22]», un autre officier proche d'Honoré de Guintrand, Emmanuel de Rideberg[23]… Charles de Lapenche signe. On note la présence de M. de Maleville de Condat (éminente famille noble de Caussade et Montauban).

Les biens de Lavaurette ne sont pas estimés au contrat. L'on peut penser qu'Honoré de Guintrand souhaitait vraiment ce mariage, puisque c'est en fait lui qui constitue une dot à sa femme, d'un montant respectable pour le Quercy. Les Maury du Queirou étaient nobles et valeureux, assurément, mais guère fortunés. Les ascendants maternels de la mariée sont plus prestigieux : les Lolmie de Lapenche et les Lacombe de Monteils, alors éminentes familles de la noblesse quercinoise. Aurore Maury, née en 1747, est issue du second mariage de Marie de Lolmie Lapenche, sœur d'Henri comte de Lapenche, dans la première moitié du XVIIIe. La seconde (ou première par ordre chronologique, nous l'ignorons) sœur de Lolmie a épousé un Lacombe de Monteils.
L'on est en présence d'une très ancienne noblesse : la présence de de Lolmie (ou de l'Olmie – l'orme en occitan) est attestée depuis des centaines d'années dans la région de Caussade ; c'est l'une des plus anciennes familles nobles du Quercy (la branche principale est dans le Lot, à Fumel) : on en trouve des traces dès le XIIème siècle ; un Gausbert de Lolmie possédait autour de 1350 des dîmes à Monteils[24] ; Les Lolmie possèdent la seigneurie de Lapenche depuis au moins 1400[25]. Les Lapenche ont possédé de nombreuses seigneuries dans la zone.

Ils ont été protestants et considérés comme chefs du parti huguenot à Caussade au XVIème siècle. L'oncle d'Aurore Maury est Henri de Lolmie, comte de Lapenche, « chevalier de l'ordre de Saint Louis, commissaire de la noblesse et membre de l'administration de Haute Guienne[26] ». Le

[19] CATHALA-COTURE, *Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*, Montauban Paris, 1785 T II p. 367.
[20] AD 82, 3 E 095- 05, folio 28.
[21] AD 82, 15 E 15162, folio 40.
[22] L'autorisation de l'officier commandant était indispensable pour le mariage d'un militaire.
[23] 1716-1785, maréchal de camp, SHD, Répertoire alphabétique des officiers généraux de l'armée de Terre, 2011.
[24] GALABERT et BOSCUS, *La Ville de Caussade ses vicomtes, ses barons*, Forestié Montauban 1908, Ed. 1987 p 65.
[25] Idem, p 85
[26] AD 82, BMS Lapenche (AC) 1777-1785, p. 41.

comte n'a pas d'héritiers. C'est donc normalement un fils du couple Maury de Guintrand qui héritera de la seigneurie et des biens et du titre.

La seconde famille d'ascendance d'Aurore Maury de Guintrand est celle des Lacombe de Monteils. Les Lolmie de Lapenche et les Lacombe de Monteils avaient une tradition de mariages croisés. Les Lacombe étaient déjà nobles et servaient dans l'armée royale en 1583[27], date du mariage de Blaise de Lacombe avec « Louise de Bear » (Bearn ?) à Giroussens (actuellement en Haute Garonne).

C'est Jean-Pierre de Lacombe de Monteils (1670 ?-1734) qui est le plus connu de la lignée et le plus influent dans l'histoire locale, ce fut un brillant militaire : il est « brigadier des armées du roy, inspecteur général de la cavalerie, commandant le (illisible)…, chevalier de Saint Lazare, seigneur de Cayriech, Saint Georges et autres places, vicomte de Monthou (?) et baron de Salvagnac[28] (NDLR : dans le département du Tarn actuel)» quand il épouse le 27 août 1726, Marguerite de Lolmie de Lapenche[29]. On ignore sa date de naissance ; les dates de sa carrière font penser qu'il a dû naître aux alentours de 1670[30]. Pierre de Lacombe eut une sœur, Jeanne (1666 ? – 1748) qui épousa Charles de Lolmie, seigneur de Lapenche (et qui servait dans le même régiment que Jean Pierre Lacombe de Monteils).

La carrière militaire de Pierre de Lacombe est longue et prestigieuse, lui valant la reconnaissance de Louis XIV et surtout de Louis XV (prouvées par des lettres personnelles des deux souverains). Il sert dans le régiment appelé après le mariage de Louis XV (1725), « Royal Pologne ». Le marquis de Monteils a acheté ce régiment en 1710. Il y sert probablement depuis les environs de 1688. Nous avons quelques éléments sur les déplacements de ce régiment : « Envoyé en 1688 à l'armée d'Allemagne, il est employé à la conquête du Palatinat, et il reste trois ans sur cette frontière. Appelé en 1692 à l'armée de Flandre, il est aux sièges de Namur et de Charleroi et à labataille de Steenkerque. […] Il prend part en 1693 à la victoire de Neerwinden et à la prise d'Huy et de Charleroi. […] (Il prend part aux) premières campagnes de la guerre de la succession d'Espagne. Il se fit remarquer à la bataille de Friedlingen en 1702. […] [Sous le commandement de] Monteils, les services du régiment sont obscurs. Il est probable qu'il fut enveloppé en 1704 dans le désastre d'Hochstedt (en Bavière), qu'il y fut en partie détruit ou fait prisonnier. On voit deux escadrons de Magnières en 1705 à l'armée d'Italie. On les y retrouve en 1706, et en 1707 dans la Savoie et le Dauphiné. De 1710 à 1713, le régiment est signalé alternativement, sous le nom de Monteils, aux armées de Flandre et d'Allemagne. On le voit aussi sous ce nom, en 1719, à l'armée d'Espagne[31]. » M. de Monteils termine sa carrière comme Maréchal de camp (équivalent d'un général de division, le même grade qu'Honoré de Guintrand). Il est également commandeur de l'Ordre de Saint Louis depuis 1720 et chevalier de l'Ordre de Montcarmel et Saint Lazare depuis 1716 et inspecteur général des armées.

Aurore Maury du Queirou est issue d'au moins deux lignées honorables et puissantes sur la zone. Dans le Quercy de la fin du XVIIIe, où ces dimensions ont leur importance, qui se renforcera au moment de la Révolution, les deux familles sont riches et catholiques.

2. *La vie d'un gentilhomme campagnard et le brillant mariage de son fils aîné*

Alexandre, premier enfant du couple d'Honoré de Guintrand et Aurore Maury, né au Château de Lavaurette le 19 avril 1767, est baptisé le 21[32]. Les parrains et marraines sont : « Mathieu de Guintrand de Saint Gervais, capitaine au régiment de Béarn, chevalier de l'ordre de

[27] *Procès-verbal des séances de l'assemblée des États de la province de Foix, tenue a Foix, par ordre du Roi, au mois de janvier 1786, A Pamiers*, chez André Larroire, imprimeur du Roi & des Etats, rue Major. M. DCC. LXXXVI-M. DCC. LXXXVIII, p. 11 et suivantes.
[28] AD 82, 3 e 126-3
[29] AD 82, 3 e 126-3
[30] Aucun registre d'état civil avant 1690 n'a été conservé pour la commune de Monteils.
[31] Général SUSANE, *Histoire de la Cavalerie Française,* Librairie J. Hetzel et Cie – Paris 1874 TOME 2 - Pages 107-114, publié par Ancestramil.
[32] AD 82, 3 E 095-5, p. 38.

Saint Louis, résidant à Marseille » (le frère d'Honoré) et Dame Maury du Cayrou de Duteil, résidant à Cahors (une tante).

En 1770, Honoré de Guintrand est à Lavaurette, sans affectation[33]. Le prince de Bauffremont intervient et envoie un mémoire demandant à ce qu'il perçoive son traitement de 3 600 livres en attendant d'avoir un « poste de colonel comandant dans une légion ou un régiment de hussards » puisque « il possède la langue allemande » (les hussards étaient, pour beaucoup, des soldats étrangers). Il sollicite également une gratification de 2 000 livres pour Honoré de Guintrand, en faisant valoir qu'on les lui doit au titre des années où il a servi comme volontaire. Cette somme lui permettra de régler ses dettes, qu'il explique par le coût de sa compagnie lors de la dernière guerre. Les Guintrand, comme la majorité des nobles, étaient donc tout juste à l'aise financièrement et en manque permanent de liquidités. Les revenus nobles de la seigneurie de Lavaurette ne sont guère élevés : en 1783, en valeur monétaire, ils ne se montent qu'à 1400 livres environ[34].

En juillet 1779, Honoré de Guintrand se retire définitivement du service et le Roi lui accorde un brevet de pension pour 4 400 livres annuelles (bruts). Les Guintrand vivent alors sur leurs terres, qu'ils s'efforcent de mettre en valeur.

En 1786, Alexandre de Guintrand (19 ans, mineur), fils aîné du couple, contracte un brillant mariage : il épouse Julie Martin d'Ayguesvives (23 ans, également mineure[35]) l'une des quatre filles du Premier Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, Jean-Joseph Martin d'Ayguesvives[36]. Ce mariage au sein de la noblesse de robe toulousaine confirme que le rang social des Guintrand, malgré leur patrimoine modeste, était suffisant pour faire accepter leur fils aîné au sein de la prospère et puissante noblesse de robe toulousaine.

La Révolution, les premiers bouleversements

Les de Guintrand sont dans le collège de la noblesse à l'Assemblée des trois ordres du Quercy qui va désigner ses représentants à Versailles, le 6 mars 1789. Ils sont représentés. Aurore Maury et Honoré de Guintrand ont donné pouvoir à un proche du marquis d'Escayrac[37], premier noble frontalement opposé à la Révolution en Quercy (il mourut en 1791 sur le chemin de l'exil, tué dans l'attaque d'un château où il s'était arrêté). Les positions des de Guintrand sont claires : ils soutiennent la monarchie et la société d'ordres.

Il semble que, dès le début de la Révolution, Honoré de Guintrand n'ait pas fait mystère de ses convictions. Si l'on en croit un historien local, Honoré de Guintrand va publiquement manifester son opposition à la constitution civile du clergé et son royalisme : Il fait partie de ces nobles qu'ils, « à la Révolution, ne devaient pas craindre de répandre autour d'eux des images du Sacré-Cœur[38]. ». C'était un geste éminemment politique. Dix sept cent quatre vingt dix et les premières élections municipales voient l'accession officielle au pouvoir local à Caussade de protestants. Or c'est là, que vont se prendre les décisions politiques par la suite. Et les Guintrand, comme leurs alliés familiaux, les Lacombe de Monteils et Lolmie de Lapenche, y résident une partie de l'année et sont bien identifiés. Ces protestants vont s'avérer des adversaires politiques impitoyables pour les Guintrand et leur famille.

[33] SHD, Dossier 4Yd 2879.
[34] AD 46, C 1209.
[35] La majorité était alors fixée à 25 ans.
[36] AD 31, Contrat de mariage –3 E 11095.
[37] Voir l'article posthume de Rino BANDOCH, « L'étrange destin d'Etienne-Henri, marquis d'Escayrac (1747-1791) figure marquante de la contre-révolution en Quercy », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, 2003.
[38] M. l'Abbé Firmin GALABERT, « Une Affaire d'honneur à Caussade en 1779 », *Bulletin Historique Et Artistique De La Société Archéologique de Tarn-&-Garonne*, 1917, T. 35 p. 114.

3. *L'émigration de son fils en 1791 ? 1792 ?*

Vraisemblablement au début de l'automne 1791, Alexandre de Guintrand quitte Lavaurette avec son épouse, enceinte, pour Toulouse où ils s'installent chez les Martin-d'Ayguesvives. Il revient à Lavaurette, où il est vu pour la dernière fois le 25 octobre 1791[39]. Il n'y reviendra officiellement qu'en 1799 (an VIII). Il a émigré, vraisemblablement en Espagne.

Le 21 septembre 1792, à Paris, la Convention nationale, tout juste élue, proclame l'abolition de la royauté et la République. La liste supplétive des Émigrés du département du Lot, publiée, et affichée en exécution de l'arrêté du Directoire du département en date du 4 septembre 1792, comporte « Guintrand fils »[40]. Sur celle du 26 janvier 1793, « de Guintrand fils » est listé comme « présumé émigré » (en attente d'une décision)[41].

S'ouvre pour Honoré de Guintrand, sa famille et leurs proches une période extrêmement dure, où les événements vont se précipiter.

4. *La Terreur et l'emprisonnement en 1793-1794*

Le 21 janvier 1793, Louis XVI est exécuté. A Caussade, des manifestations royalistes ont lieu. Le 27 mars, les autorités du département ont pris un arrêté : les familles d'émigrés demeurent consignées dans leurs municipalités sous la surveillance des administrations municipales[42].

La loi du 28 mars 1793, sanctionne directement les parents d'émigrés disposant de l'usufruit de biens d'émigrés : l'usufruit cessera à compter du jour de la promulgation du décret[43].

Le 8 avril 1793, la famille Guintrand, père, mère, sœur est arrêtée. Elle est d'abord consignée dans la maison presbytérale à Lavaurette puis conduite le 23 avril dans la maison de détention de Caussade (le château), à Montauban le lendemain, en vertu de la décision du 11 avril du Conseil d'administration du Lot qui décide que « les parents des émigrés » doivent être emprisonnés en maison de réclusion[44]

Le 14 avril, Honoré de Guintrand a dû vivre une humiliation supplémentaire : L'Assemblée, par le décret du 26 mars 1793, a décidé du désarmement des « ci-devant nobles, ci-devant seigneurs… » (article 1) ; « il sera fait état des armes ; elles seront provisoirement déposées dans chaque commune, dans des lieux sûrs … et il en sera disposé suivant les besoins de la République (article 4). ». Il remet deux pistolets à la municipalité de Lavaurette. (Il a peut-être conservé les fusils qu'il avait déclarés l'année précédente lors d'un premier recensement obligatoire.) Pour un membre de l'ordre dont la raison d'être était la défense du pays, le coup a du être terrible. Mme de Guintrand et sa fille auraient été libérées le 10 mai suivant. Honoré de Guintrand reste incarcéré, comme des centaines d'autres à Montauban. Son épouse s'active en vain pour le faire libérer.

Par courrier du 28 septembre 1793, les Représentants du Peuple pour l'armée des Pyrénées Orientales à Perpignan écrivent à Agen pour transmettre l'information que « de Guintrand » (c'est l'unique nom porté sur le courrier) de l'arrondissement de Montauban est « prévenu de correspondance avec les émigrés espagnols et doit être arrêté ». Son nom a été trouvé dans une liste récupérée dans « les papiers à Millas[45] ». Le courrier a été transmis aux administrateurs du Lot qui ont ordonné l'arrestation.[46] La femme et la fille d'Honoré de Guintrand sont à nouveau arrêtées et rejoignent les maisons de réclusion à Montauban. De toute manière, le décret du 17 septembre 1793, précisant la loi du 12 août 1793, dite « loi des suspects », les aurait probablement renvoyées

[39] AD 82, 3 E 2650.
[40] AD 82, 3 E 179, 2 I 1.
[41] AD 82, Q 161.
[42] AD 82, 3 E 179, 2 I 1.
[43] Jean-Baptiste DUVERGIER, *Collection complète des lois, décrets, ordonnances et avis du Conseil d'Etat*, Guyoy et Scribe, 1825, T. 5, p. 272.
[44] AD 82, L 96.
[45] Le 17 juillet 1793, une importante bataille opposa les forces royalistes franco-espagnoles aux armées républicaines dans cette ville située au Nord-Ouest de Perpignan. (Vicomte GROUVEL, *Les corps de troupe de l'émigration* (2 tomes), La Sabretache, Paris, 1961-1965, p 332)
[46] AD 82, L 98 G

en prison. Le 9 Octobre 1793 (18 Vendémiaire An II), on perquisitionne la cellule de Nicolas Honoré de Guintrand aux Carmélites, celle de son épouse et de sa fille aux Dames noires[47] sans résultat. La machine administrative s'est mise en marche et le 11 novembre 1793, le Procureur général du département ordonne que soit procédé à l'inventaire des biens d'Honoré de Guintrand[48].

En janvier 1794 (l'An II), les de Guintrand entament leur 4ème mois au moins de réclusion à Montauban pour Aurore Maury et leur fille, le 9ème au moins pour Nicolas Honoré de Guintrand. Leur régime de détention connaît des assouplissements : le 4 Pluviôse de l'An II (23 janvier 1794), les Guintrand, reclus dans deux couvents séparés, obtiennent « l'autorisation de se rencontrer ». Trois jours plus tard, ils sont enfermés ensemble.

A Paris, le 26 prairial de l'An II (15 mai 1794), Jean-Joseph Martin d'Ayguesvives, beau-frère d'Honoré de Guintrand monte sur l'échafaud en compagnie de la majorité des parlementaires toulousains.

Le 28 juillet 1794, la Terreur bascule : Robespierre est guillotiné. S'ouvre la période de la Convention thermidorienne. Le 21 Vendémiaire de l'An III (12 octobre 1794), le Comité de surveillance de Montauban est remplacé par le Comité révolutionnaire qui s'installe officiellement à Montauban. Le registre du Comité enregistre un « arrêté du Comité de Sûreté Générale de la Convention en date du 14 Nivôse de l'An III (3 janvier 1795) qui met en liberté plusieurs reclus des deux sexes. » L'on ne trouve pas de liste de noms mais les Guintrand sont libérés, puisqu'ils sont à Lavaurette au début du mois de février : la justice de paix de Septfonds enregistre la « levée et la reconnaissance des scellés ainsi que l'inventaire des meubles » le 1er Pluviôse de l'An III[49] (le 20 janvier 1795).

Honoré de Guintrand aura passé pratiquement deux ans en détention sans jugement, sa femme et sa fille vraisemblablement 16 mois. Mais, ils sont vivants. Leurs biens sont sous séquestre et administrés par les autorités. Honoré de Guintrand va s'engager encore plus clairement dans la contre-révolution. Malgré son âge, 71 ans, sa volonté de résistance est intacte ; il met ses compétences militaires ainsi que, très probablement, son réseau relationnel et ses capacités d'organisation au service des réseaux militaires clandestins des royalistes.

L'action royaliste contre-révolutionnaire et le soulèvement de l'an VII

5. *La mise en place des Instituts philanthropiques à Toulouse et dans le Quercy*

L'interrogation sur la participation active d'Honoré de Guintrand à la contre-révolution dans les réseaux structurés au service du futur Louis XVIII, naît d'une mention trouvée dans l'ouvrage de 1968, d'Henri Marquis Dugon, *Au Service du Roi en exil*, écrit à partir des papiers de Président de Vézet (sur la période de 1791-1804)[50]) à la tête de ces réseaux au sein de l'Agence de Souabe. Le Président de Vézet précise que Constant, représentant de l'agence dans le Sud-ouest est assisté pour le Languedoc (Toulouse Montpellier) par « M. de Guintrand, maréchal de camp et M. de Parazols, major d'Artois Cavalerie ». Les Parazols sont également une famille du Quercy et celui dont il est question vit essentiellement à Toulouse. L'Almanach royal de 1790, ne contient qu'un Guintrand, maréchal de camp, dans toute l'armée royale. Déjà, en 1793, des éléments ont rendu la famille de Guintrand suspecte de contacts avec les émigrés. C'est le premier contemporain à mentionner explicitement Honoré de Guintrand. En 1795, il est âgé de 71 ans, mais ne va pas hésiter.

1. Les comités royalistes de Toulouse commencent à s'organiser en 1795, sous l'impulsion de Pourquery du Bourg (fils d'un conseiller au Parlement exécuté le 26 prairial de l'An II), ancien militaire, appuyé par le couple de Sambucy (le père de M. de Sambucy était un parlementaire toulousain). Composé au départ d'un petit noyau de nobles vivants à Toulouse, le comité

[47] Maison d'éducation disparue dans le XXème siècle, situé à l'angle de la rue du Lycée et du Fg du Moustier.
[48] AD 46, L 113.
[49] AD 82, 12 L 7 – 16.
[50] Henri (marquis) DUGON, *Au Service du Roi en exil*, CNRB 1968, ch XIV, p 217. Le Président de Vézet fut à la tête du Parlement de Besançon, rejoindra les Princes, futurs rois, en exil et sera actif dans la gestion des réseaux royalistes en France à partir de la Suisse.

toulousain tente de s'étendre dans les départements limitrophes. Sambucy, baron de Miers (dans le Lot), parcourt la région, dont le Lot et le Tarn en 1796, pour nouer des contacts et construire un réseau : il les connaissait bien, sa famille étant originaire du Rouergue et possédant des propriétés dans le Tarn. Les objectifs de l'Institut philanthropique (nom officiel de l'organisation) étaient doubles : civils et militaires avec une organisation en deux hiérarchies pyramidales et parallèles. La partie visible, qui justifiait le nom des Instituts, avait une façade : la défense de la Constitution et du gouvernement (la Constitution de l'An III). Les agents civils avaient un rôle de formation de l'opinion publique, d'influence partout où cela était possible (surtout sur les votes), de surveillance étroite des révolutionnaires, des opposants au retour des Bourbons, de soutien matériel et juridique aux émigrés rentrés, nobles, religieux, prisonniers, à tous ceux qui étaient victimes de répression en raison de leurs opinions.

2. La hiérarchie militaire, secrète, où agissait Honoré de Guintrand, était également double. « L'armée de l'Institut était constituée de deux corps de troupes très distincts, l'un appelé troupes d'élite, composé de déserteurs, de requis, de conscrits, de fugitifs, de proscrits et de tous les hommes de bonne volonté pris dans toutes les classes de la société et surtout parmi les artisans et les ouvriers. » C'était l'armée active et mobilisable pour des déplacements. Le corps des « troupes auxiliaires, composé des hommes âgés, des pères de famille, des chefs de maison, était destinée à la garde des villes, à l'exécution des ordres de la police royale, à maintenir l'ordre et la sûreté publique, etc.[51] … ».

Le comité étend son influence, est réorganisé par Dupont-Constant, venu de Bordeaux et placé en responsabilité par le roi en 1797 : il intègre le comte Jules de Paulo et le général (en congé de la République) Rougé, deux militaires aguerris censés prendre la direction opérationnelle conjointe des troupes armées en Haute-Garonne, en remplacement de Parazols et de Guintrand (d'autres officiers sont nommés à la tête de chaque arrondissement.) Rougé (qui a écrit un mémoire après la Révolution) mentionne Honoré de Guintrand comme siégeant dans le comité à Toulouse ; il doit donc y faire de fréquents séjours. Les royalistes mettent sur pied un soulèvement armé simultané dans plusieurs départements. L'ordre de le déclencher par Louis XVIII parvient aux royalistes à Toulouse au début thermidor de l'An VII. Depuis le début de l'année 1799, les royalistes sont prêts.

6. *L'insurrection de l'an VII*

Plusieurs auteurs ont raconté ce soulèvement : Par ordre chronologique de publication et à notre connaissance, les premières publications sont celles de Dupont-Constant sur l'Institut philanthropique en 1814, 1817, 1823, le mémoire du Général Rougé[52] (chef militaire avec le comte de Paulo) publié en 1837 (mais largement antérieur), déjà cité. D'autres ouvrages plus tardifs sont parus : en 1840, 1886, ainsi qu'une thèse en 1932 : *Le Mouvement Royaliste dans le Sud-Ouest (1797-1800)*[53]. Un historien du Tarn-et-Garonne, Victor Malrieu, a raconté *L'insurrection royaliste de l'an VII en Tarn-et-Garonne*, en 1922. Tous les contemporains mentionnent un de Guintrans dans l'état-major, le « comité ».

L'objectif militaire était de déclencher un soulèvement généralisé, de concentrer les forces sur Toulouse, peu défendue, dont on comptait s'emparer par surprise, d'opérer de la même manière à Montauban ainsi que sur les villes du trajet menant à Bordeaux. Les royalistes comptaient sur la généralisation du soulèvement dans le Midi et des opérations similaires dans des villes telles que Nîmes, Montpellier … ce qui leur aurait permis de faire ensuite une jonction avec les forces de la coalition austro-russe, massées en Italie, non loin de la frontière et d'ouvrir un front au sud de la France[54]. Louis XVIII, depuis son exil, espérait ouvrir un deuxième front intérieur aux côtés de la Vendée.

[51] DUPONT-CONSTANT, *Essai sur l'Institut Philanthropique, établi en 1796, dans les provinces méridionales de la France, par ordre et en vertu des pouvoirs de sa Majesté Louis XVIII*, Paris, 1823, p. 33 et 34.

[52] M. le Baron ROUGÉ, *Mémoire sur l'insurrection royaliste dans le Midi de la France et notamment dans le département de la Haute Garonne en 1799*, Collection de souvenirs contemporains tendant à établir la verité dans l'histoire, Volume 5, Paris 1837.

[53] Son auteur est l'abbé Lacouture.

[54] Voir le mémoire du général Rougé, déjà cité.

Selon Rougé, l'ordre royal arrive dans la région toulousaine le 2 août 1799, que le soulèvement doit éclater dans la nuit du 8 au 9 août suivant (le 21 thermidor). De Vaure, à la tête du comité, le convoque immédiatement dont les responsables suivants : de Villeneuve-Crouzillac, *de Guintrans*, de Quinquiry d'Olive, […] d'Esquirol[55] » et Rougé. Lors de cette réunion, Rougé précise que l'on rappelle à de Guintrans, « déjà lieutenant général » qu'il doit prendre son poste de chef à Montauban. Celui-ci part immédiatement après la réunion pour organiser son départ. Un autre témoignage le confirme.

Jacques-Antoine D'Elbreil (1765-1850)[56], est un noble montalbanais, magistrat. C'est un témoin direct, royaliste déclaré, depuis le début de la Révolution. Dans ses mémoires, publiées en 1868[57], il indique qu'une dizaine de jours avant que n'éclate l'insurrection de l'An VII, alors que lui et sa famille se trouvaient dans leur château de Saint-Etienne (de Tulmont, dans le Tarn-et-Garonne), une nuit, trois hommes à cheval se présentent. « Ils voient entrer M. de *Guintran*, ancien lieutenant colonel de cavalerie (NDLR : dernier grade d'Honoré de Guintrand) » accompagné de M. d'Amade[58] et d'un troisième homme inconnu. Ils leur apprennent le projet de soulèvement. D'Elbreil écrit « Nous ne pouvions être mieux informés que par ces messieurs ; car M. de Guintran était l'un des chefs de la force armée qui devait agir ; il était chargé du commandement de la cavalerie (NDLR : où servait Honoré de Guintrand), et avait choisi pour aide de camps, notre ami M. d'Amade, et l'étranger qu'il menait avec lui et que nous sûmes plus tard être M. de Sambucy[59] ».
D'Elbreil explique ensuite qu'il fut invité à participer à une ultime réunion de préparation à Montauban où il se rendit. Le projet, comme à Toulouse, aurait été de se rendre maître de la municipalité et de la ville, par un coup de main de 50 hommes, pour ensuite donner le signal de l'insurrection généralisée. Il aurait obtenu, par prudence, que l'on envoie un observateur à Toulouse, chargé de prévenir les conjurés de Montauban du succès de l'opération avant tout déclenchement. L'échec à Toulouse empêche toute action à Montauban.

La suite est connue. Les royalistes ont été trahis et les autorités républicaines sont informées. Jean de Launay, infiltré dans le comité, se précipite tout raconter aux autorités toulousaines, faisant échouer la prise de la ville par les troupes de Rougé. Ses déclarations et interrogatoires, conservés aux archives départementales de la Haute Garonne indiquent De « Guintran », comme chef militaire, ainsi que Parazols, ancien colonel[60].

Le dernier témoin contemporain qui confirme le rôle d'Honoré de Guintrand, est de Sambucy de Miers, évoqué plus haut. Il l'affirme dans plusieurs courriers à la Restauration sur ses déplacements, reproduits dans un article biographique de Louis de Santi sur Sambucy, paru à la fin du XIXe, puis en 1916 dans le Mémoire de l'Académie de Toulouse. « (M. de Sambucy) visita le Rouergue, l'Agenais, le Quercy, la Gascogne. Il porta à M. *de Guintrans*, le chef désigné de l'insurrection, dans son château près de Nègrepelisse (sic), *le cordon rouge* envoyé par les princes [61] » Il est clair qu'il ne peut s'agir que du château de Lavaurette. Son engagement aurait valu à Honoré de Guintrand le grade de commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il n'existait que trois grade dans l'ordre : chevalier, commandeur et grand-croix. On ne pouvait être commandeur qu'après avoir été chevalier, ce qu'Honoré de Guintrand était déjà avant la Révolution[62].

[55] Général Rougé, p. 161.
[56] Jacques-Antoine Delbreil de Scorbiac (1765-1850), Magistrat. - Député du Tarn-et-Garonne en 1815 et de 1820 à 1824. - Avocat général à la Cour des aides de Montauban en 1789. - A ajouté à son patronyme Delbreil, le nom de sa femme de Scorbiac. Source : data.bnf.fr (octobre 2015). Royaliste avoué.
[57] D'ELBREIL, *Notice biographique de M. d'Elbreil, ancien avocat général à la Cour des aides de Montauban et membre de la Chambre des députés, sous la Restauration / par un de ses enfants*, Douladoure, 1868, p. 242.
[58] Il s'agit vraisemblablement de Jean Baptiste Joseph d'Amade, né en 1770. La famille était originaire de Castelsarrasin. Lui, était établi à Nègrepelisse. Il fut anobli en 1815. En 1833, sur la liste des anciens pensionnés de la liste civile, on le trouve pensionné pour cause de « services rendus à la cause royale » pour un montant de 300 fcs. Il avait épousé Christine de Monbrun. Leur fils Adolphe, né en 1821, devint un général célèbre.
[59] D'ELBREIL, …, p. 240.
[60] AD 31, 1 L 486.
[61] L. de SANTI, Notes et documents sur les intrigues royalistes dans le Sud-ouest, de 1792 à 1815, Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1916, p.66.
[62] L'on a pas trouvé de trace officielle de cette nomination, faite dans la clandestinité par Louis XVIII.

On ignore totalement si, et où, Honoré de Guintrand intervint sur le terrain lors de l'insurrection. L'arrondissement dont il avait la responsabilité comportait la région de Montauban (le Tarn-et-Garonne actuel) et le Tarn. Les historiens ont retenu le rôle prépondérant des Lamothe-Vedel en charge des opérations à l'extrême ouest sur la vallée de la Garonne. Les combats dans le Tarn se déroulèrent en limite de la Haute-Garonne ; les insurgés s'y heurtèrent à la détermination des républicains qui les repoussèrent dans ce département et empêchèrent la diffusion de l'insurrection vers l'Est. Toulouse n'est pas prise, Rougé est très rapidement contraint de battre en retraite vers le sud. Lamothe-Vedel, après avoir brièvement pris Beaumont de Lomagne, s'enfuit par le Gers vers le Sud, où il compte certainement rejoindre les troupes de Rougé et de Paulo ; il y est arrêté. Il semble qu'aucun des combattants royalistes du Tarn n'ai réussi à se joindre à l'armée royaliste. En une dizaine de jours, l'insurrection est totalement vaincue. Les documents conservés aux archives de la Haute-Garonne (pour les procès qui se tiendront en l'an VIII) comportent peu de noms d'officiers pour les combats dans le Tarn et celui de Guintrand n'y figure pas.

Après l'échec du soulèvement, la phase de reprise en main de la situation sur l'ensemble du territoire débute immédiatement. L'identification et la répression des insurgés occupèrent les autorités jusqu'à la fin de l'An VII et une bonne partie de l'an VIII, avec la récupération des armes utilisées et la sanction de ceux qui furent arrêtés. Les hommes convaincus d'avoir participé furent condamnés à fournir aux autorités un fusil ou son équivalent en argent. Le régime avait des besoins sans fin d'armes et de munitions. Immédiatement après l'insurrection, de nombreux hommes arrêtés furent emprisonnés à Toulouse et une dizaine, fusillés, mais aucun noble. Quelques meneurs arrêtés finiront par être jugés après des mois d'emprisonnement. La plupart des hommes arrêtés furent relâchés sans condamnation. L'on ne trouve pas de trace d'Honoré de Guintrand. Il est probable, que comme l'écrit Rougé, il fit partie de ceux qui « rejoignirent l'obscurité » et échappèrent ainsi aux représailles.

Bonaparte accorde une amnistie générale aux insurgés[63]. Le fils d'Honoré de Guintrand, Alexandre, rejoint Lavaurette au début de l'automne 1799 et obtient sa radiation de la liste des émigrés en 1800. Il a repris le flambeau de l'action contre-révolutionnaire à Toulouse.

La fin

L'on ignore ce que fut exactement l'action et la place d'Honoré de Guintrand dans les deux dernières années de son existence, puisqu'il décède à Lavaurette, le 2 brumaire de l'an XI (24 octobre 1802)[64]. A l'issue de l'échec cuisant de l'Insurrection de l'an VII, Louis XVIII interdit les soulèvements armés. Les royalistes « de l'intérieur » devront ronger leur frein jusqu'en 1814 à Toulouse et se contenter d'actions de propagande et d'influence sur les votes.

Toutefois, les atteintes au patrimoine et aux revenus de la famille par les différentes mesures de sanction prises par les autorités à l'encontre des nobles et familles d'émigrés ont atteint leur but : le couple Maury-Guintrand est en voie de ruine complète, achevée sous l'Empire après le décès d'Honoré de Guintrand, avec la vente sur poursuite en expropriation du château de Lavaurette, en avril 1805[65]. Sa veuve s'installe à Réalville[66] où elle décède le 6 janvier 1815 (âgée de 68 ans)[67].

-o0o-

Abréviations : AD : Archives départementales, AM : Archives municipales, SHD : Service Historique de la Défense.

Remerciements : je tiens à remercier l'association Ancestramil et son action, et tout particulièrement Pierre Danès qui est allé consulter le dossier d'Honoré de Guintrand au SHD.

[63] B. Lavigne, *Histoire de l'insurrection royaliste de l'An VII*, déjà cité, p. 419.
[64] AD 82, 6 E 095-6, p. 25.
[65] Hugues Bonnafous, *Monographie de Lavaurette*, Montauban, 1980, p. 50.
[66] Petite ville à une quinzaine de kilomètres de Caussade, en direction de Montauban.
[67] AD 82, Q 229.